

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

MERCREDI 8 MARS 2017 À 18H00

COMPTE RENDU

Le Comité Syndical du Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulouise s'est réuni le Mercredi 8 Mars 2017, dans la salle Nicolas Pierson de la mairie de Toul, sous la Présidence de Monsieur Jorge BOCANEGRA.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames Marie VIOT, Catherine BRETENOUX, Nadine MOREL, Isabelle GUILLAUME, Messieurs Jorge BOCANEGRA, Philippe GAUVIN, Olivier HEYOB, Mustapha ADRAYNI, Alain ANSTETT, Olivier COCHERIL, Alain GAUDE, Jean-Pierre NEUVEVILLE, Christian MELIN, Emmanuel PAYEUR.

ÉTAIT ÉXCUSEE : Madame Marie GUEGUEN

Madame Marie VIOT est désignée secrétaire de séance.

POINT 1 - ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 27 JANVIER 2017

Le Procès-verbal du 27 Janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

POINT 2 - RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

1/ Situation économique en France*

Au quatrième trimestre 2016 le PIB a progressé de 0,4 %, ce qui a porté sa croissance sur l'ensemble de l'année à +1,1 %.

Les prévisions pour 2016 s'élevaient à une croissance de +1,4% soit +0,2 point par rapport à 2016. Force est de constater que le PIB de la France n'a crû que de 1,1% sur l'année.

En 2017, la dégradation de l'environnement international et notamment l'impact du Brexit fait craindre un ralentissement de la croissance du PIB. Ce dernier devrait pourtant légèrement progresser et atteindre +1,5%. Cette hypothèse de +1,5% est tout de même considérée comme optimiste par le Haut conseil des finances publiques, qui est chargé d'évaluer la crédibilité des prévisions budgétaires.

Alors que l'inflation était faible en 2016 (+0.2%), les prix à la consommation devraient repartir à la hausse en 2017.

En 2016, l'inflation est restée très modérée en raison notamment de la baisse du coût des produits pétroliers. Les prévisions pour l'année 2017 annoncent un redressement de l'inflation avec une augmentation d'environ +0.8%. L'inflation va poursuivre sa remontée progressive en suivant la tendance de hausse du prix du pétrole.

*Source : Note de conjoncture de l'INSEE, décembre 2016

2/ Un dynamisme démographique ralenti

Depuis, l'instauration de la nouvelle réforme des régions, la Meurthe et Moselle fait partie de la Région Grand Est.

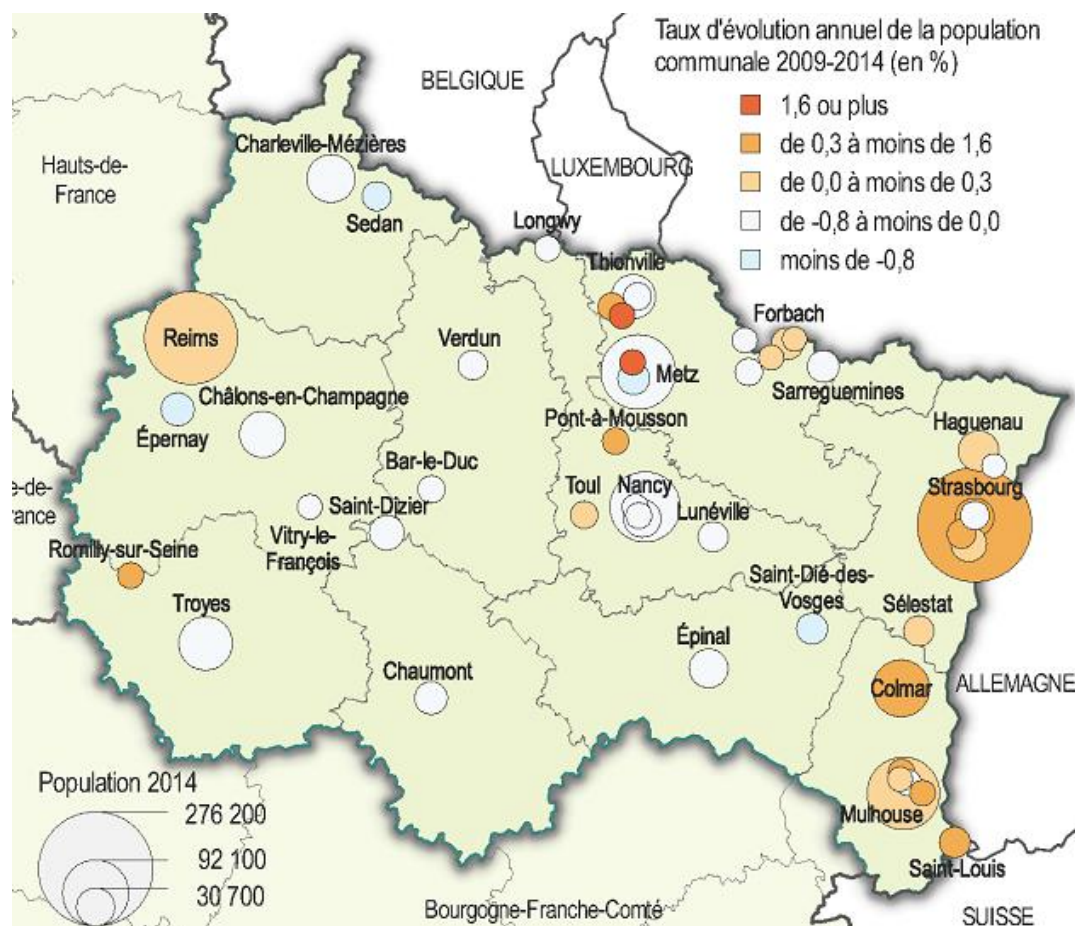
Celle-ci comprend 5 152 communes, soit 14,4 % de l'ensemble des communes de France (hors Mayotte). Au 1^{er} janvier 2014, elle comptait 5 554 645 habitants : soit 8,4 % de la population nationale. Entre 2009 et 2014, le nombre d'habitants a augmenté de 0,1 % en moyenne chaque année quand la croissance nationale atteignait 0,5 %. Avec celle de la région Bourgogne-Franche-Comté, il s'agit de la plus faible progression démographique en métropole.

Les 50 communes les plus peuplées de la région représentent seulement 1 % des communes du Grand Est, mais abritent 32,4 % de sa population. La moitié d'entre elles se situent dans le sillon lorrain ([figure 1](#)). En 2014, les cinq premières communes du classement (Strasbourg, Reims, Metz, Mulhouse et Nancy) comptent au moins 100 000 habitants et la dernière, Stiring-Wendel, 12 430 habitants.

Deux tiers de ces communes sont des centres de pôles urbains, les autres appartenant à leur banlieue. Si la plupart se trouvent dans des grands pôles (au moins 10 000 emplois), trois sont centres de pôles plus modestes : Romilly-sur-Seine, Creutzwald et Vitry-le-François.

Parmi les villes-centres des 33 grands pôles urbains de la région, Sarrebourg (12 363), Cernay (11 723), Saverne (11 433), Mont-Saint-Martin (8 151), Thann (7 915), Remiremont (7 768) et Ottange (2 864) ne figurent pas parmi les 50 plus grandes communes. Elles se positionnent entre la 52^e et la 319^e place.

Figure 1 – Dynamisme des grandes communes de l’est de la région les 50 communes les plus peuplées au 1er janvier 2014



La population des 50 communes les plus importantes a baissé de 0,1 % en moyenne annuelle entre 2009 et 2014, pour une augmentation de 0,1 % dans l'ensemble des communes de la région.

Les grandes communes de l'est de la région sont plus dynamiques que celles du centre (+ 0,3 % entre 2009 et 2014 après + 0,4 % entre 1990 et 2009). Strasbourg et Colmar continuent d'être attractives avec un taux de croissance annuel moyen respectif de + 0,3 % et + 0,5 % alors que la population de Mulhouse reste stable. Les communes dont la population progresse fortement sont des communes périphériques aux grandes villes, comme Lingolsheim (+ 1,1 %), Wittenheim (+ 1,0 %) ou Rixheim (+ 0,9 %). Saint-Louis, commune frontalière avec l'Allemagne et la Suisse, conserve son attractivité (+ 0,5 %). À l'ouest de la région, la population augmente uniquement à Reims et à Romilly-sur-Seine (+ 0,2 % et + 0,8 %).

Sur le reste du territoire, les taux d'évolution moyens sont majoritairement en baisse. Quelques grandes communes du sillon lorrain se distinguent comme Fameck (+ 3,0 %), Woippy (+ 1,6 %) et Pont-à-Mousson (+ 0,6 %).

- Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014.

L'activité du transport urbain de voyageurs

Réseaux bus	Nombre de communes en 2015	Population desservie	Nombre de lignes de bus	Longueur des lignes bus (km)	Total des kms (en milliers)	Nbre voyages par habitant du PTU	Tarif du billet à l'unité	Taux de versement transport au 31/12/2015
Bar-le-Duc	33	37 636	13	330	875	30,1	1,50 €	0,60%
Bouzonville	pas de données							
Épinal	38	47 178	8	77	1 290	30,3	1,00 €	0,80%
Forbach	21	80 840	9	110	1 114	15,8	1,10 €	0,60%
Longwy	16	63 896	34	427	1 251	12,5	1,30 €	0,55%
Lunéville	15	29 640	8	89	284	6,5	1,05 €	0,60%
Metz	44	226 280	64	746	9 417	82,8	1,50 €	2,00%
Nancy	20	259 813	37	416	10 527	102,7	1,30 €	2,00%
Nancy-Suburbain	17	219 946	17	67	1 122	6,6	2,00 €	-
Neufchâteau	pas de données							
Neuves-Maisons	19	29 606	5	92	420	10,1	gratuité	0,60%
Pompey	pas de données							
Pont-à-Mousson	pas de données							
Remiremont	1	8 127	2	19	20	1,7	0,95 €	-
Saint-Avold	10	41 346	6	48	365	15,7	1,00 €	0,55%
Saint-Dié-des-Vosges	1	21 485	7	15	299	20,4	1,00 €	0,55%
Sarrebouurg	28	19 223	3	32	292	8	1,00 €	0,30%
Sarreguemines	26	52 926	31	-	406	39,8	0,90 €	0,55%
Thionville	pas de données							
Toul	4	23 788	7	62	339	7,1	1,10 €	0,55%
Verdun	26	25 528	9	24	331	19,5	1,00 €	0,55%

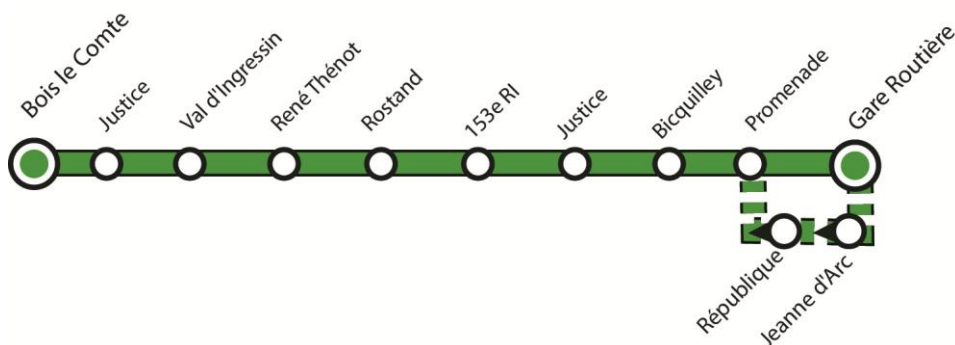
*Sources : CEREMA-DT Territoires et Ville, Enquête TCU

3/ L'ORGANISATION DES TRANSPORTS DE NOTRE SYNDICAT

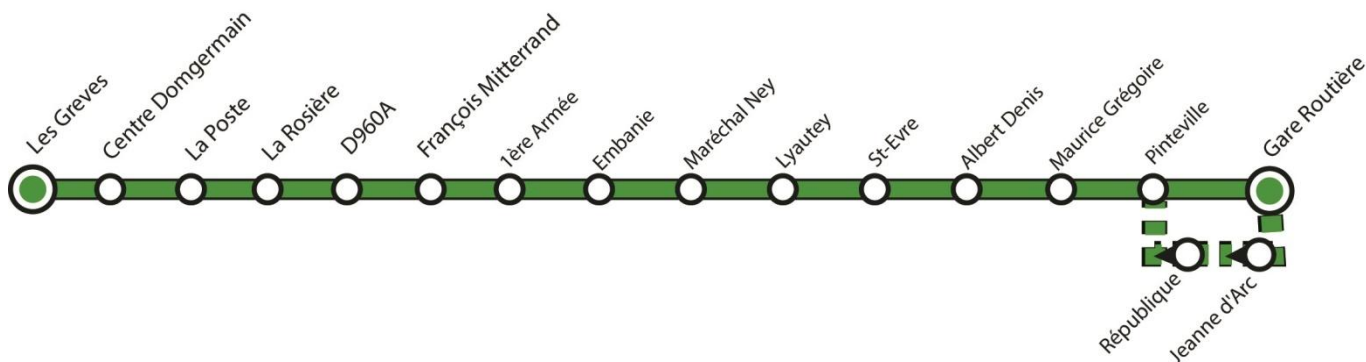
Le paysage du réseau Movia va évoluer pour permettre aux communes de Domgermain et Foug, nouvellement adhérentes, de bénéficier du transport à la demande.

Ainsi, il est proposé les rattachements suivants :

- Domgermain Bois le Comte avec la N1 Lamarche/Gare routière



- Domgermain village avec la N2 François Mitterrand/Gare routière



- Foug, avec la ligne 2 déjà existante d'Ecrouves.



4/ STATISTIQUES et COMPTAGES

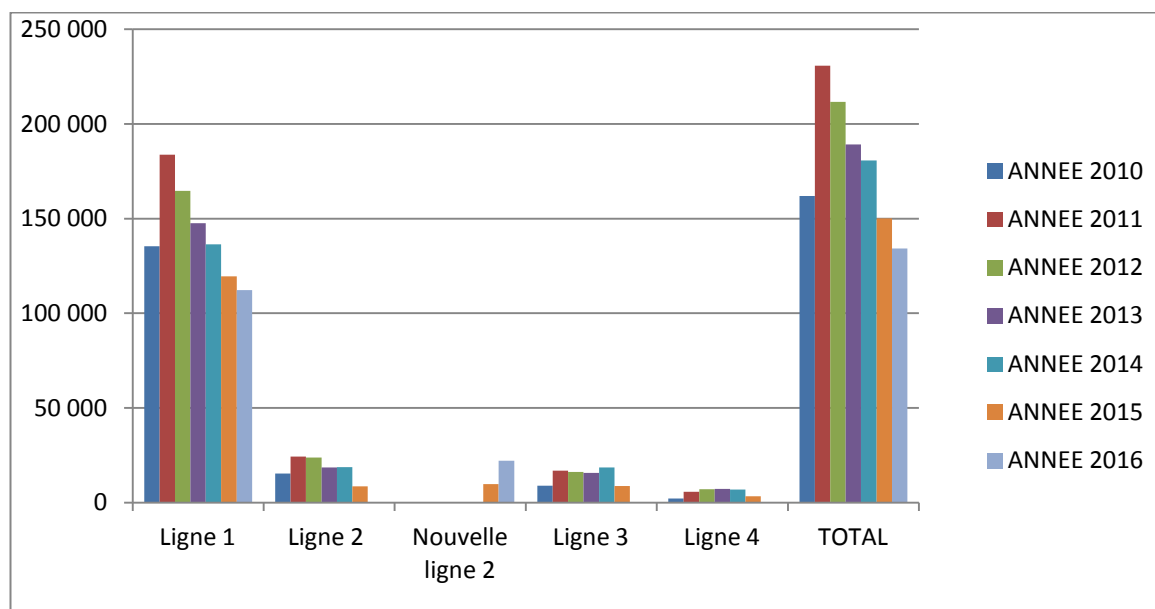
Une baisse de fréquentation est enregistrée sur la ligne 1 St Michel/Valcourt en raison de la fermeture de la Porte de Metz en début d'année, et du changement du circuit de cette même ligne qui fait suite au déplacement du marché.

De plus, après vérifications des données du prestataire Keolis, il apparaît que des comptages n'ont pas été réalisés sur les mois d'Aout, Septembre, Octobre et Novembre, sur certaines semaines et sur certains jours.

La ligne 2, nouvellement créée allant de Mas Jeanne d'Arc à Erouves, voit sa fréquentation augmentée.

Lignes urbaines

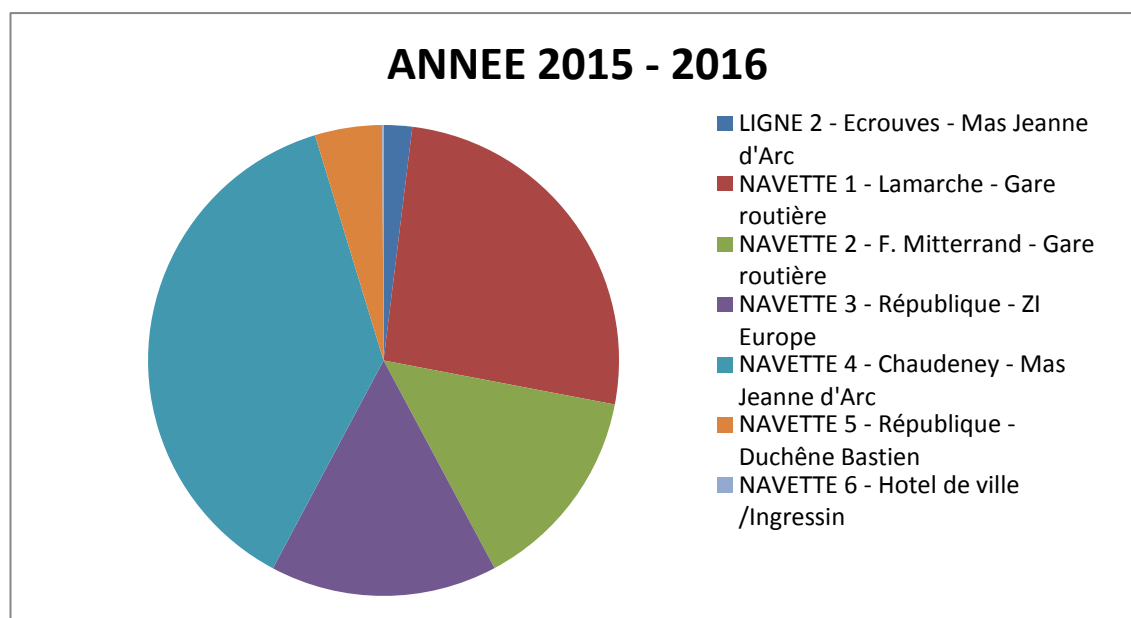
LIGNES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
LIGNE 1 - St Michel - Valcourt	135 483	183 820	164 600	147 539	136 493	119 576	112 220
LIGNE 2 - Lamarche - Dommartin les Toul	15 429	24 265	23 860	18 651	18 786	8 622	
Nouvelle ligne 2 Ecrouves - Mas Jeanne d'Arc						9 828	22 065
LIGNE 3 - François Mitterrand - Ecrouves	8 891	16 953	16 230	15 706	18 534	8 765	
LIGNE 4 - Gare Sncf - Chaudeney - S/Moselle - Dommartin les Toul	2 146	5 726	7 052	7 260	6 899	3 354	
TOTAL	161 949	230 764	211 742	189 156	180 712	150 145	134 285



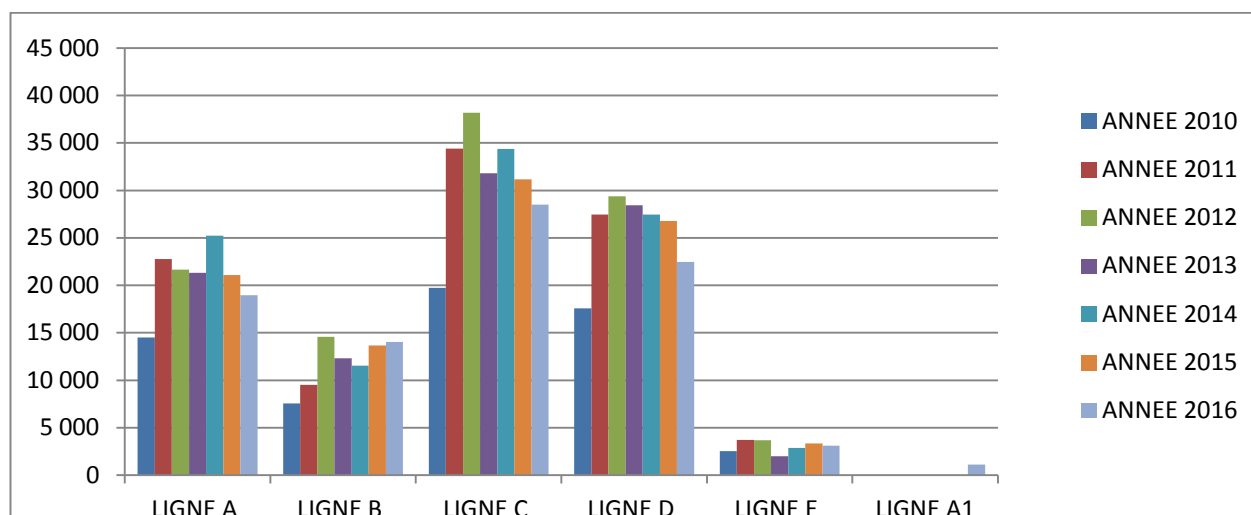
Pour ce qui concerne les TAD, les comptages ci-dessous démontrent une fréquentation à la hausse. Pour rappel le déclenchement est géré à la demande, ce qui semble convenir à bon nombre d'usagers.

Navettes

Navettes	ANNEE 2010	ANNEE 2011	ANNEE 2012	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016
NAVETTE 1 - République - Croix de Metz	133	211	546	592	634	440	
NAVETTE 2 - République -Europe	1 082	2 449	2 169	1 755	3 025	1435	
NAVETTE 3 - Hotel de Ville/Ingressin	9	3	21	14	4	1	
LIGNE 2 - Ecrouves - Mas Jeanne d'Arc						133	219
NAVETTE 1 - Lamarche - Gare routière						1771	3001
NAVETTE 2 - F. Mitterrand - Gare routière						965	1668
NAVETTE 3 - République - ZI Europe						1061	3080
NAVETTE 4 - Chaudeney - Mas Jeanne d'Arc						2551	5978
NAVETTE 5 - République - Duchêne Bastien						314	127
NAVETTE 6 - Hotel de ville /Ingressin						6	19
TOTAL	1224	2663	2736	2361	3663	8677	14092



Scolaires	ANNEE 2010	ANNEE 2011	ANNEE 2012	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016
LIGNE A	14 520	22 780	21 667	21 334	25 221	21 070	18 941
LIGNE B	7 543	9 520	14 559	12 299	11 541	13 676	14 041
LIGNE C	19 725	34 418	38 196	31 823	34 362	31 163	28 492
LIGNE D	17 579	27 469	29 371	28 443	27 447	26 792	22 478
LIGNE E	2 521	3 728	3 678	1 988	2 861	3 353	3 107
LIGNE A1							1 104
TOTAL	61 888	97 915	107 471	95 887	101 432	96 054	88 163



En ce qui concerne les transports scolaires, les comptages font apparaitre une baisse essentiellement dû au nombre d'inscriptions (soit environ 60 enfants en moins).

Comparatif des fréquentations pour le réseau

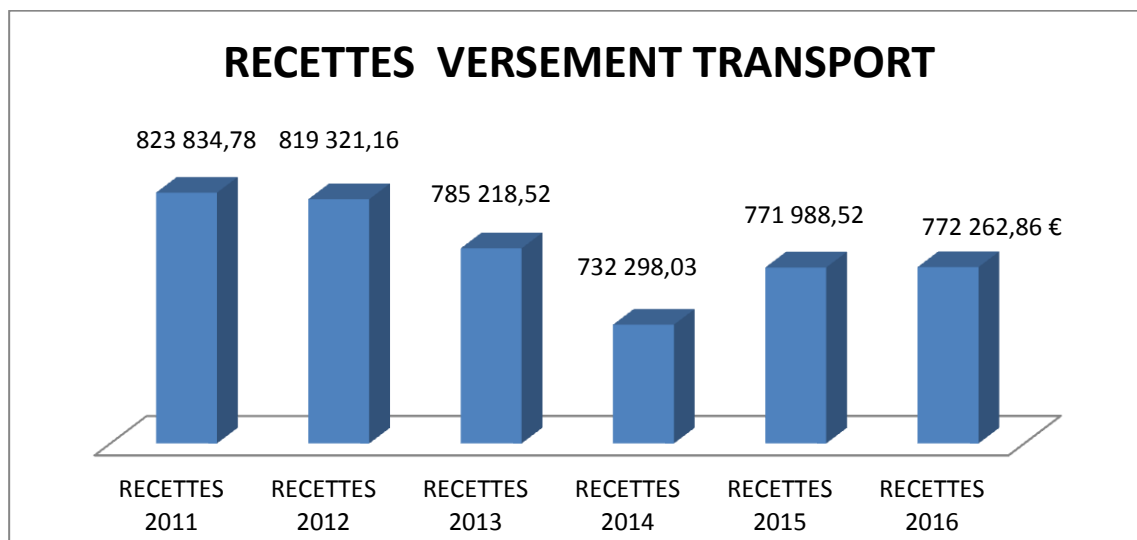
	2012	2013	2014	2015	2016
Lignes	211 742	189 156	180 712	150 145	134 285
Navettes	2 736	2 361	3 663	8 677	14 092
Scolaires	107 471	95 887	101 432	96 054	88 163
TOTAL	321 949	287 404	285 807	254 876	236 540

5/ BILAN DES RECETTES

Versement de transport

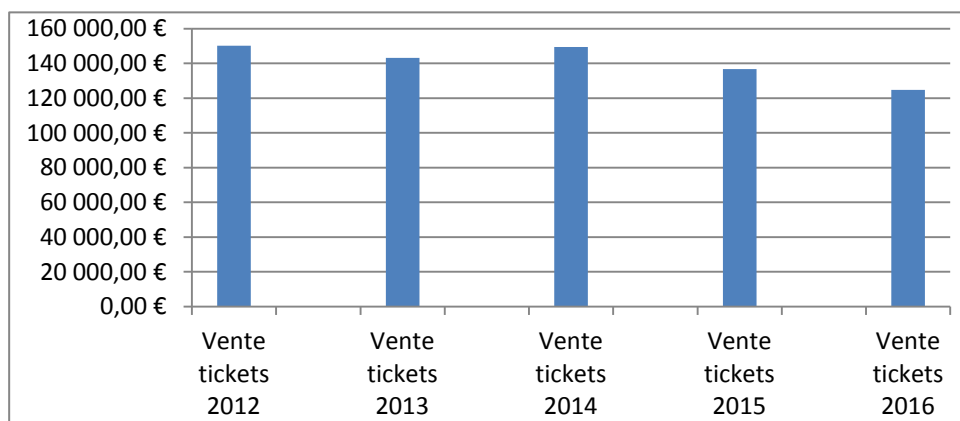
Une petite hausse est constatée par rapport à l'année 2015.

VT 2010	VT 2011	VT 2012	VT 2013	VT 2014	VT 2015	VT 2016
851 806,65	823 834,78	819 321,16	785 218,52	732 298,03	771 988,52	772 262,86



Billetique

Vente tickets 2012	Vente tickets 2013	Vente tickets 2014	Vente tickets 2015	Vente tickets 2016
150 188,00 €	143 211,00 €	149 549,00 €	136 718,00 €	124 821,00 €



6/ RESULTAT DE L'EXERCICE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	FONCTIONNEMENT	1 078 963,63 €	1 084 703,37 €
	INVESTISSEMENT	0,00 €	30 091,48 €

Reports de l'exercice	FONCTIONNEMENT		87 738,92 €
	INVESTISSEMENT	0,00 €	145 360,60 €

Restes à réaliser à reporter en N + 1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €

				RESULTAT
Résultat cumulé	FONCTIONNEMENT	1 078 963,63 €	1 172 442,29 €	93 478,66 €
	INVESTISSEMENT	0,00 €	175 452,08 €	175 452,08 €
	TOTAL CUMULE	1 078 963,63 €	1 347 894,37 €	268 930,74 €

7/ PERSPECTIVE BUDGETAIRE

Point sur le renouvellement du marché de services de transport urbain de voyageurs sur notre périmètre qui arrive à échéance le 31/03/2017. Une consultation a été envoyée pour la publication le 22 décembre 2016 et celle-ci est apparue sur le site Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics et sur le Journal Officiel de l'Union Européenne. Une parution a été effectuée également sur le site du STAT.

Date et heures limites de réception des offres : le 26/01/2017 à 12:00

Nombre de plis reçus :

- dans les délais : 2 offres (1 sous format papier et 1 dématérialisée)
- hors délais : 0 offre.

Deux candidats ont répondu à la consultation TRANSDEV GRAND EST et KEOLIS SUD LORRAINE. Les candidatures sont recevables et tous les dossiers peuvent être analysés.

Transdev a proposé 5 offres comme suit :

1 - OFFRE DE BASE Variante avec un prix différent pour la 3^{ème} année

2 - OFFRE VARIANTE N° 1 (Changement des fiches horaires des TAD de 1 à 5)

3 - OFFRE VARIANTE N° 2 (Reprend la variante 1. Intègre la desserte de Domgermain et Foug). Les fiches horaires suivantes sont modifiées : Ligne 2 et N2. La fiche de la Ligne 1 est celle de l'offre de base. Les fiches N1, N3, N4 et N5 sont celles de la variante 1

4 - OFFRE VARIANTE N° 3 (Reprend la variante 1. Intègre la desserte de Domgermain et Foug). Les fiches horaires suivantes sont modifiées : Ligne 2 et N2. La fiche de la Ligne 1 est celle de l'offre de

base. Les fiches N1, N3, N4 et N5 sont celles de la variante 1. Une fiche N6 a été créée : elle dessert Foug en heures creuses, en lien avec la nouvelle version de la fiche horaire de la Ligne 2.

5 - OFFRE VARIANTE N° 4 (Reprend la variante 1. Intègre la desserte de Domgermain et Foug). les fiches horaires suivantes sont modifiées : N2 - Création d'une ligne de TAD N6. La fiche de la Ligne 1 est celle de l'offre de base. Les fiches N1, N3, N4 et N5 sont celles de la variante 1. Une fiche N6 a été créée : elle dessert Foug toute la journée.

et Keolis a proposé 6 offres :

1 - OFFRE DE BASE - Reprend le marché actuel

2 - OFFRE DE BASE Variante avec option Billettique (utilisation de smart phone)

3 - VARIANTE N ° 1 (divisions entre charges directes et charges indirectes)

4 - VARIANTE N ° 1 (divisions entre charges directes et charges indirectes) plus option Billettique

5 - VARIANTE N ° 2 (divisions entre charges directes et charges indirectes) une desserte plus fine sur la Commune de Dommartin les Toul)

6 - VARIANTE N ° 2 (divisions entre charges directes et charges indirectes) une desserte plus fine sur la Commune de Dommartin les Toul plus_option Billettique)

L'analyse est en cours.

S'agissant du budget prévisionnel de l'année 2017, les dépenses en section de fonctionnement sont estimées à 1 150 024.38 € et se décomposent comme suit :

Imputation		BUDGET 2017
Chapitre 011 - Charges à caractère général		1 046 900,00
	6061 - fournitures non stockables	2 600,00
	6063 - fournitures d'entretien	1 000,00
	6064 - fournitures administratives	150,00
	6068 - autres matières et fournitures	0,00
	611 - sous traitance générale	1 022 000,00
	6135 - locations mobilières	0,00
	6152 - entretien et réparation sur biens immobiliers	1 800,00
	61558 - entretien et réparation sur biens mobiliers	12 000,00
	6161 - multirisques	800,00
	6168 - assurances statutaires	1 500,00
	618 - divers	2 770,00
	618 - formations	0,00
	6222 - commissions sur ventes	0,00
	6225 - Indemn. comptable,régisseur	160,00
	6226 - honoraires	0,00
	6227- frais d'actes et de contentieux	0,00
	6231 - annonces et insertions	540,00
	6236 - catalogues et imprimés	2 000,00
	6238 - divers	0,00
	6257 - réceptions	300,00

	<i>6261 - frais d'affranchissement</i>	350,00
	<i>627 - services bancaires et assimilés</i>	180,00
	<i>6287 - remboursement de frais</i>	0,00
	<i>6288 - Autres services</i>	0,00
	<i>635111 - Taxe professionnelle</i>	250,00
Chapitre 012 - Charges de personnel		63 532,90
	<i>6215 - personnel affect-rattachement</i>	4 500,00
	<i>6332 - cotisations versées au FNAL</i>	0,00
	<i>6336 - cotisations CNFPT</i>	670,00
	<i>6411 - salaires appointements</i>	36 000,00
	<i>6413 - prime et gratification</i>	7 000,00
	<i>6451 - cotisations URSSAF</i>	7 000,00
	<i>6453 - cotisations caisses de retraites</i>	7 000,00
	<i>6474 - cotisations aux CNAS</i>	402,90
	<i>6458 - cotisations aux autres organismes sociaux</i>	0,00
	<i>6475 - médecine de travail, pharmacie</i>	0,00
	<i>6478 - Autres charges sociales diverses</i>	960,00
014 - Atténuation de produits		3 800,00
	<i>739 - restitution de la taxe versement de transport</i>	3 800,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		1 150,00
	<i>6532 - frais de mission</i>	1 000,00
	<i>65733 - département</i>	
	<i>6541 - créances irrécouvrables</i>	0,00
	<i>658 - charges diverses de gestion courantes</i>	150,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		50,00
	<i>6711 - intérêts moratoires</i>	
	<i>6718 - autres charges exceptionnelles</i>	
	<i>673 - titres annulés</i>	50,00
Chapitre 42 - Opération d'ordre de transfert entre sections		30 091,48
	<i>6811 - dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	30 091,48
Chapitre 68 - Dotations aux amortissements		0,00
	<i>6815 - dotations aux provisions pour risques d'exploitation</i>	0,00
022 - Dépenses imprévues		3 000,00
	<i>020 - dépenses imprévues</i>	3 000,00
021 - Virement à la section d'investissement		0,00
	<i>023 - virement à la section d'investissement</i>	0,00
Chapitre 002 - Déficit antérieur reporté Fonc		0,00

	<i>002 - Excédent antérieur reporté Fonc</i>	0,00
TOTAL Fonctionnement dépenses		1 150 024,38

Charges de personnel : 63 532.90 € comprenant les salaires et les charges sociales des 2 agents affectés à notre syndicat, ainsi que les frais d'encadrement et la mise à disposition du personnel de la ville de Toul.

Opérations entre section : 30 091.48 €

Le financement de ces dépenses sera assuré majoritairement par le versement transport. Cette ressource fiscale sera complétée d'une part, par des recettes provenant de la vente des titres de transport et d'autre part, de la participation de la Région pour le transport scolaire en ce qui concerne les enfants domiciliés à plus de 3 kilomètres de leur établissement scolaire.

Depuis la rentrée 2016, le service transporte 695 enfants, dont 227 jeunes résidant à plus de trois kilomètres de leur établissement scolaire.

S'agissant de la section d'investissement, notre Syndicat s'est engagé à réaliser les travaux de mise en accessibilité sur la base des critères prévus dans le décret 2014-1323 et l'ADAP voté en septembre 2015.

Aussi, pour faire suite à la convention de groupement de commandes signée avec la ville de Toul en fin d'année, les travaux pouvant être réalisés pour l'année 2017 sont les suivants :

- Albert 1^{er} : déplacement du poteau,
- Cartiers Dorés : arrêt à supprimer, poteau à enlever et effacer le marquage,
- Liberté : déplacement du poteau,
- Arsenal (dans le sens Valcourt/St Michel) : déplacement de l'arrêt.

Les projets ci-dessous, prévus initialement à l'Adap 2016 et 2017, sont soumis à réflexion :

- Arrêts Grand Moulins, et arrêts Porte de Metz,
- Arrêt Arsenal, dans le sens St Michel/Valcourt : un projet de construction de supermarché étant envisagé, il conviendrait d'attendre la fin des travaux pour déterminer l'éventuelle modification du parcours.

Enfin, pour permettre la réalisation du budget 2017, la participation des communes d'un montant estimé à ce jour à 45 900.00 € sera sollicitée.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, a pris acte du Rapport d'Orientation Budgétaire.

POINT 3 - CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Faisant suite à la présentation des futures lignes, Jorge Bocanegra souhaite constituer un groupe de travail afin de recueillir les besoins en matière de mobilité auprès des administrés et pouvoir mettre en place un futur réseau répondant ainsi aux attentes.

L'exposé entendu, à l'unanimité, le Comité Syndical constitue le groupe de travail comme suit :

- Emmanuel Payeur, Alain Anstett, Marie Guegen, Mustapha Adrayni.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Le Vice Président
Emmanuel PAYEUR

AFFICHAGE LE 9 MARS 2017